

◆ LE SEL DE LA TERRE ◆

*Bulletin n° 62 des communautés de paroisses de
Château-Salins et Vic-sur-Seille.*

De juin à août 2020

EDITO

Joie et Prudence pour la reprise de nos célébrations communautaires

Les jours tant attendus pour la reprise des célébrations communautaires sont enfin arrivés. C'est une très grande joie pour nous de pouvoir nous retrouver autour de la table de la Parole et de l'Eucharistie. Une étape est gagnée, mais la bataille n'est pas terminée. Un grand effort nous est demandé dans cette reprise progressive pour limiter les contaminations. C'est ainsi qu'il est demandé aux Conseils de fabrique de se procurer du gel hydroalcoolique mis à la disposition des fidèles à l'entrée de l'église et à la sacristie pour le prêtre et le sacristain. Il faudrait également des visières et des masques pour le prêtre et la personne qui aidera à donner la communion.

Les chorales devront préparer des feuilles de chants à usage unique. L'utilisation des livres de chants habituels est supprimée. Il est aussi recommandé de limiter au maximum les temps où l'assemblée chante. A toutes et à tous, il est demandé le respect des mesures de barrières et de distanciation sociale.

Nous nous retrouvons, mais hélas ! sans certains des nôtres. Nous aurons donc une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés pour le ciel de lumière durant la période du confinement. Nous n'avons pas pu célébrer leurs obsèques comme nous aurions souhaité le faire, mais nos prières étaient au rendez-vous. Nous portons également dans nos prières les malades, les soignants et tous ceux qui sont sur le champ de bataille au risque de leur propre santé ...

Nous accompagnons toutes ces prières de notre prudence, notre retenue, notre calme et notre charité les uns envers les autres afin de limiter les effets de cette pandémie, car nous n'avons pas vocation à transmettre la mort. Que l'Esprit Saint, l'autre Paraclet, reçu à la Pentecôte vienne éclairer et guider nos comportements pour une prompte sortie de l'épreuve de la Covid-19.

Eloi Bamogo



SECTEUR PASTORAL DE CHATEAU-SALINS

- *Communautés de paroisses St-Eloi de Château-Salins,*
- *Communautés de paroisses St-Blaise de la Brême,*
- *Communautés de paroisses St-Clément de la Petite Seille,*
- *Communautés de paroisses St-Livier de Vic,*
- *Communautés de paroisses St François d'Assise du Val de Seille*

Soyez les bienvenus dans nos églises.

En y pénétrant, vous vous engagez à respecter les mesures prises durant la période de déconfinement et les recommandations du gouvernement affichées à la porte de cette église :

J'ai bien pris connaissance de l'affiche sur les gestes barrières à respecter et accepte de désinfecter mes mains à l'entrée de l'église ;

Si j'ai plus de 11 ans, je porte obligatoirement un masque en entrant dans l'église.

J'ai bien pris conscience du nombre limité de places, devant m'asseoir sur une des places prévues pour les membres de l'assemblée réduite ;

Je ne donnerai pas le geste de paix à mon voisin avant la communion ;

Si je décide de communier, j'enlèverai mon masque uniquement lorsque je communierai.

Je garderai une distance d'1 mètre 50 avec la personne qui me précède et qui me suit durant la procession de communion ;

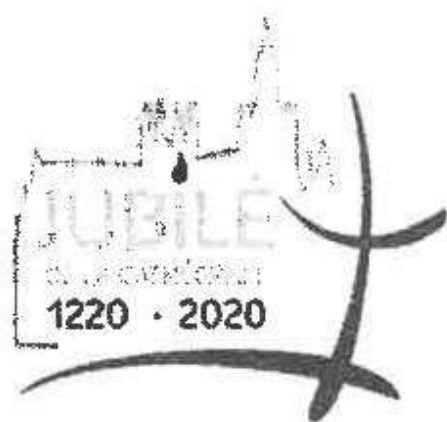
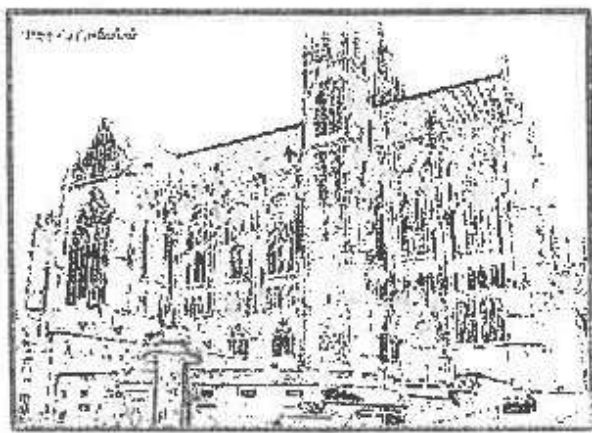
Je communierai uniquement en présentant mes mains ouvertes et en veillant à ce que la paume de la main recevant l'hostie consacrée soit bien tendue pour éviter tout contact avec le célébrant ;

Durant tout l'office et durant la procession de sortie, je respecterai la distance réglementaire d'1 mètre ;

✓ Les premières communions

Initialement prévues le 31 mai et le 07 juin, elles sont reportées au **dimanche 27 septembre 2020 à 10h30 à Vic/Seille**. Comme vous le constatez il n'y aura pas deux célébrations mais **une seule**.

✓ Pèlerinage Jubilaire à la cathédrale de Metz



- Dans le cadre du Jubilé des 800 ans de notre cathédrale, chaque archiprêtré est invitée à y effectuer un pèlerinage. L'archiprêtré de Château-Salins organise pour sa part, sa journée de pèlerinage à Metz le **samedi 12 septembre 2020**.

- 9h30 : Accueil et bénédiction des pèlerins à la Cathédrale de Metz.
- 16h : fin du pèlerinage et retour.

- Un car est prévu à raison de : 20 euros la journée par pèlerin
(correspondant au transport, plus le sac du pèlerin)

Pour le repas 2 choix possibles :

- au restaurant du Grand Séminaire pour 15 euros par personne
- ou tiré du sac dans une salle à disposition : 1 euro par personne.

- Les détails de l'organisation ainsi que la fiche d'inscription sont sur une feuille jointe dans le présent sel de la terre. Vous pouvez trouver également ces informations dans les présentoirs de nos églises.

Mai 2020

Dimanche de la PENTECÔTE		
Samedi 30/05	18h30	Hampont
Dimanche 31/05	10h30	Vic-sur-Seille

Juin 2020

Dimanche de la Sainte Trinité		
Samedi 06/06	18h30	Xanrey
Dimanche 07/06	09h30	Bioncourt
	11h00	Château-Salins

Dimanche du Saint Sacrement		
Samedi 13/06	18h30	Obreck
Dimanche 14/06	9h30	Attiloncourt
	11h	Vic sur Seille

12 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 20/06	18h30	Moyenvic
Dimanche 21/06	9h30	Wuisse
	11h	Château-Salins

13 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 27/06	18h30	Puttigny
Dimanche 28/06	9h30	Fresnes
	11h	Vic sur Seille + bapt

IMPORTANT

- **Messes en semaine** : Elles sont dites à St Livier chaque jour à 9h30. Elles reprendront en septembre si possible dans les EHPAD et l'hôpital.

Juillet 2020

13 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 04/07	18h30	Dalhain (Loïc)
Dimanche 05/07	9h30	Pettoncourt (Loïc)
	11h	Château-S (Loïc)

14 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 11/07	18h30	Morville (Olivier)
Dimanche 12/07	9h30	Grémecey (Olivier)
	11h	Vic-sur-S (Olivier)

15 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 18/07	14h30	Marriage Vic
Dimanche 19/07	18h30	Coutures (Olivier)
	9h30	Aboncourt (Eloi)
	15h00	St Livier (Marc/Eloi)*

16 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 25/07	18h30	Vannecourt
Dimanche 26/07	10h30	Vic/ St Christophe

* Si les conditions de distanciation persistent la Saint Livier sera célébrée à Château.

LES INTENTIONS DE MESSE

- Depuis le 1^{er} janvier 2020 l'offrande conseillée pour une intention de messe est de **18 euros**.
- Les chèques pour les intentions de messe sont à adresser désormais à l'ordre de : **MENSE CURIALE DE CHÂTEAU-SALINS**.
- Pour demander des messes vous pouvez toujours vous adresser au secrétariat les jours d'ouverture mais aussi auprès des personnes relais de vos paroisses.

Août 2020

17 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 01/08	18h30	Vaxy
Dimanche 02/08	9h30	Château-Voué
	11h	Château-Salins

18 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 08/08	16h30	Marriage Chambrey
Dimanche 09/08	18h30	Chambrey (St Roch)
	09h30	Obreck
	11h00	Vic-sur-Seille

Assomption		
Vendredi 14/08	18h30	Amelécourt
Samedi 15/08	10h30	Burlioncourt

19 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Dimanche 16/08	9h30	Bioncourt
	11h	Château-Salins

20 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 22/08	18h30	Pettoncourt + bap
Dimanche 23/08	9h30	Puttigny
	11h00	Vic-sur-S (Loïc)

21 ^e Dimanche du temps ordinaire		
Samedi 29/08	18h30	Wuisse (Loïc)
Dimanche 30/08	9h30	Fresnes (Loïc)
	11h00	Moyenvic (Loïc)

L'ACCUEIL

Depuis janvier 2020 les jours et les heures d'accueil au presbytère de Château-Salins sont les **jeudis et les samedis de 10h à 12h**.

Adresse : 20 place de la république, Château-Salins, Téléphone : 03 87 05 12 95.

Ils nous ont quittés pour la maison du Père.

Emile HERBER	Chambrey	René BEAUCOURT	Château-S
Luc MATHIS	Chambrey	Antoinette MEYER	Vic/Seille
Claire RIBOULOT	Burlioncourt	Jean-Marie ADAM	Château S
Alain MELARD	Puttigny	Martine CAURRAZE	Vic/Seille
Charlotte JATEK	Vaxy	Bénédicte KRANENBUHL	Moyenvic
Odile PIERRON	Château-S	Marie Elisabeth NICOLAS	Château-S
Suzanne HENRY	Coutures	Christian SCHWARTZ	Château-S
Pierre GAUSSON	Vic/Seille	Armand MOLLON	Bioncourt
Robert LECHAINE	Chambrey	Renée Monique GUELLE	Château-S
Aimé BODAT	Morville	Anne Marie RAMBICUR	Moyenvic
Pierre BOURLON	Château-S	Jacqueline TRIQUET	Burlioncourt
		Nadine Zimmer	Château-S

Il a reçu le sacrement du baptême.



Augustin GAZIN à Vic-sur-Seille

Priez pour ceux qui vont s'unir prochainement dans le mariage

Le 18/07/2020 à 14h30 à Vic-sur-Seille

Thomas LETTIERI et Marie-Anne DUCROCQ

Le 08/08/2020 à 16h30 à Chambrey

Théo KARCHER et Christine BOSTAEZ



• **J'ai pris parfaite connaissance de la liste des personnes dites « vulnérables », c'est-à-dire « à risque de développer une forme grave d'infection au Covid-19 »** définie par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) en date du 20 avril 2020 :

- personnes âgées de 65 ans et plus
- femmes enceintes à partir du 3ème trimestre de grossesse
- patients aux antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV
- diabétiques non équilibrés ou présentant des complications
- personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale
- patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée
- malades atteints de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie)
- personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise (médicamenteuses : chimiothérapie anti cancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive, infection à VIH non contrôlé avec des CD4 $< 200/\text{mm}^3$, consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques, liée à une hémopathie maligne en cours de traitement)
- malades de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins
- personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle (IMC) $> 30\text{kg}/\text{m}^2$)
- personnes présentant un syndrome drépanocytaire majeur en raison d'un risque accru de surinfection bactérienne ou de syndrome thoracique aigu ou ayant un antécédent de splénectomie.

Le vécu de la pandémie au Burkina Faso.

Les premiers cas de la Covid-19 sont apparus au Burkina le 9 mars 2020. Il s'agissait d'un couple de pasteurs infectés en France pendant le rassemblement évangélique de Mulhouse en février. A la date du 24 mai, le Burkina comptait officiellement **832 malades confirmés, 683 guérisons et 51 décès.**

Il faut souligner qu'en plus de cette pandémie, le Burkina vit une situation humanitaire alarmante suite aux attaques terroristes qui ont entraîné le déplacement de près d'un million de personnes à l'intérieur du pays.

Pour affronter la Covid-19, le Burkina ne dispose que d'une vingtaine de lits de réanimation et l'analyse par les tests ne se fait qu'à Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays, à 350 km de la capitale. Il faut ajouter à ces manques, la difficulté de mettre en place certaines mesures. Comment demander à des gens qui vivent au jour le jour, d'arrêter leurs activités quand on ne peut pas leur donner à manger ?

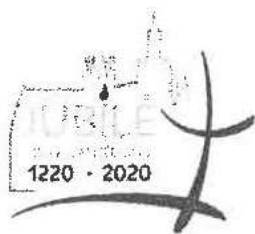
Dans l'impossibilité de se faire admettre dans l'unique hôpital réservé à la prise en charge de la Covid-19, les gens ont très vite appris à se débrouiller par eux-mêmes et à développer une solidarité remarquable. Les « tradi-praticiens » par exemple, se sont concertés et ont publié à travers les réseaux sociaux comment se soigner de la Covid-19 par les plantes.

L'Eglise catholique, en plus du soutien matériel qu'elle apporte grâce à Caritas Burkina (OCADES), a publié, à travers la Conférence épiscopale, plusieurs communications afin de sensibiliser la population au respect des mesures barrières et donné la conduite à tenir pour le culte. Ainsi, quand le gouvernement, sous la pression de certaines communautés, a autorisé la reprise du culte pour le 02 mai, l'Eglise catholique, quant à elle, a pris la responsabilité de n'autoriser la célébration publique qu'à partir de l'Ascension c'est-à-dire le 20 mai.

Face à ce peu de moyens, on peut se demander pourquoi le bilan de l'infection au Burkina n'est pas plus lourd. S'il faut tenter une explication, on pourrait souligner, entre autre, la jeunesse de la population : 45,04% de moins de 14 ans et seulement 2,44% de plus de 65 ans. On pourrait supposer également, une résistance naturellement acquise par la population habituée à lutter contre le paludisme, la dengue et autres maladies contagieuses. Peut-être que le climat joue également un rôle non négligeable.

Le combat n'est pas encore gagné, mais l'espoir est permis. Puisse l'ensemble des efforts déployés par les uns et les autres débarrasser l'humanité de tous les maux qui l'empêchent de s'épanouir.

Eloi Bamogo

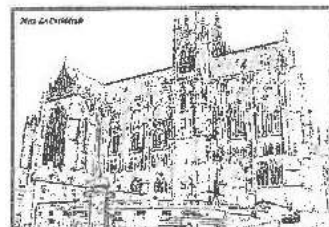


Pèlerinage Jubilaire à la cathédrale de Metz

Dans le cadre du Jubilé des 800 ans de notre cathédrale, chaque archiprêtré est invité à y effectuer un pèlerinage. Ainsi, l'archiprêtré de Château-Salins organise sa journée de pèlerinage à Metz le samedi 12 septembre 2020.

Programme :

- 9h30 : Accueil et bénédiction des pèlerins, puis distribution du sac du pèlerin.
- 9h45 à 11h : Visite guidée de la cathédrale : crypte, salle du trésor, avec temps de prière.
- 11h : Messe
- 11h45 : Fin de visite
- 12h30 : Repas et visite de la maison diocésaine
- 14h30 : Visite du musée de la Cour d'Or
- 16h : Départ



HORAIRES

Pour le secteur de Château Salins : devant parking LIDL Départ 8h00 retour vers 17h30

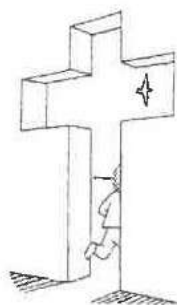
Pour le secteur de Delme : devant place de la pharmacie Départ 8h30 retour vers 17h00

TARIFS :

Par pèlerin : 20 euros la journée (correspondant au transport, plus le sac du pèlerin)

Pour le repas 2 choix possibles :

- au restaurant du Grand Séminaire 15 euros par personne (entrée, plat, dessert, café + vin)
- ou tiré du sac : salle à disposition : 1 euro par personne



Pour tout renseignement complémentaire contactez :

Amandine LUCHS (06.19.44.10.63) ou Pascale POKORSKI (06.32.15.09.45)

Toute inscription est non remboursable pour des raisons d'organisation, et sans règlement aucune inscription ne sera prise en compte.

Imprimé par nos soins, ne pas jetée sur la voie publique

**BULLETIN A RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LE RÈGLEMENT
AVANT LE 30 JUIN 2020 auprès de chaque presbytère
avec le chèque à l'ordre de : MENSE CURIALE**

NOM PRENOM

Adresse

Téléphone

Nombre de pèlerins : X 20 euro =

Nombre de repas : - Participe avec repas à 15 euros X =

- Participe avec repas tiré du sac 1 euro X =

Somme totale versée :